	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 1 décembre 2023	N° 2023-581

Convocation du 24 novembre 2023

Aujourd'hui vendredi 1 décembre 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Patrick BOBET, M. Christophe DUPRAT, M. Michel LABARDIN, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Franck RAYNAL, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Patrick LABESSE à Mme Anne LEPINE
M. Jean-François EGRON à Mme Nathalie LACUEY
M. Baptiste MAURIN à M. Alexandre RUBIO
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Camille CHOPLIN
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Pascale PAVONE
Mme Marie RECALDE à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON


EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET jusqu'à 11h et de 15h42 à 18h06
Mme Christine BOST à M. Stéphane DELPEYRAT de 13h15 à 13h35 et de 14h45 à 15h14
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Christine BOST à partir de 17h18
M. Alain GARNIER à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 15h44 à 17h14 et à partir de 19h17
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Bastien RIVIERES à partir de 13h
Mme Andréa KISS à Mme Béatrice DE FRANÇOIS à partir de 19h02
Mme Delphine JAMET à Mme Brigitte BLOCH à partir de 14h45
M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 17h
Mme Josiane ZAMBON à M. Alain ANZIANI à partir de 19h12
M. Jérôme PEScina à M. Franck RAYNAL à partir de 17h
M. Michel POIGNONEC à M. Michel LABARDIN à partir de 14h45
M. Franck RAYNAL à M. Jérôme PEScina de 13h16 à 13h35 et de 14h45 à 15h27
M. Emmanuel SALLABERRY à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 17h
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 17h20
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 18h41
Mme Fatiha BOZDAG à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 17h
Mme Pascale BRU à Mme Typhaine CORNACCHIARI à partir de 17h18
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY de 10h15 à 13h35
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h42
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Bruno FARENIAUX de 12h à 13h35
Mme Laure CURVALE à Mme Eve DEMANGE à partir de 17h37
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS de 14h45 à 17h39
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET à partir de 16h15
M. Gilbert DODOGARAY à Jean TOUZEAU à partir de 19h12
M. Bruno FARENIAUX à Mme Véronique FERREIRA à partir de 17h55
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET jusqu'à 12h30
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Simone BONORON à partir de 11h30
Mme Anne-Eugénie GASPAS à M. Frédéric GIRO jusqu'à 11h
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 14h45
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI à partir de 15h20
M. Radouane JABER à M. Guillaume MARI jusqu'à 10h30
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN de 10h30 à 13h
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS jusqu'à 10h35
M. Jacques MANGON à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h50
M. Guillaume MARI à M. Radouane JABER à partir de 18h56
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI de 14h45 à 15h40
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 18h44
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC de 11h10 à 13h35
M. Patrick PUJOL à M. Christian BAGATE à partir de 14h45
M. Fabien ROBERT à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 15h50

Mme Nadia SAADI à M. Didier CUGY à partir de 14h59
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Amandine BETES à partir de
18h18
M. Thierry TRIJOULET à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 18h21

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 1 décembre 2023	<i>Délibération</i>
	Direction Développement Economique	<i>N° 2023-581</i>

L'institut d'Etudes Politiques de Bordeaux / Chaire TerrESS - Convention de partenariat pluriannuelle 2024-2026 - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Alain GARNIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Grande école au cœur de l'université bordelaise, l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux est un établissement public à caractère administratif, de formation et de recherche en sciences humaines et sociales sélectif, pluridisciplinaire et international. Depuis plusieurs années, l'établissement s'est fortement positionné sur le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation sociale, à travers notamment

- Le parcours de Master ESSIS (économie sociale et solidaire et innovation sociale) ayant pour objectif de former des cadres de type « ingénieur social ».

- La création en 2020 de la Chaire d'enseignement et de recherche TerrESS (Territoires de l'Economie Sociale et Solidaire) qui vise à consolider et développer à Sciences Po Bordeaux un véritable pôle de formation, initiale et continue, autour de l'ingénierie de projet territorial en économie sociale et solidaire et des méthodes de la recherche-action, en lien étroit avec l'écosystème de l'ESS.

Les interventions de la Chaire font pleinement écho à la stratégie portée par Bordeaux Métropole qui s'est dotée le 25/11/2021 d'un Schéma de développement économique métropolitain visant à accompagner et favoriser l'économie de la transition et l'innovation, et à rechercher un rééquilibrage économique des territoires. Elles s'articulent par ailleurs à la feuille de route définie en matière d'économie sociale et solidaire sur le territoire métropolitain.

Il apparaît donc opportun de formaliser un cadre de partenariat pluriannuel au travers d'une convention pour 2024-2026, permettant de définir les axes et modalités de coopération avec Bordeaux Métropole.

Axes de coopération

Les collaborations entre Bordeaux Métropole et l'IEP de Bordeaux s'articuleront autour des axes de travail de la Chaire TerrESS présentés ci-après :

Soutenir et développer l'engagement des étudiant-es

La Chaire TerrESS appuie les projets des étudiant-es au long de leurs années d'étude dans le cadre de la sensibilisation à l'entrepreneuriat, de l'accompagnement des projets collectifs, de la vie associative ou des projets tutorés. Elle facilite leur mise en lien avec le monde professionnel, particulièrement dans l'écosystème de l'ESS et accompagne leur insertion professionnelle.

Bordeaux Métropole encourage l'engagement ESS des étudiants à travers leur mobilisation sur les événements métropolitains en lien avec l'ESS, et à travers le fléchage des étudiants intéressés par l'ESS vers des opportunités de postes dans les structures ESS de l'écosystème métropolitain.

Valoriser et développer les recherches participatives en ESS

La Chaire TerrESS mobilise une équipe d'enseignant.es chercheurs.ses insérée dans les réseaux de recherche et d'expertise de l'ESS. Elle accompagne la construction ou la documentation de projets à fort impact sur les territoires à travers l'organisation de séminaires ou de colloques ainsi que la réalisation de travaux (notes, mémoires, contenus) qui répondent aux besoins exprimés par l'écosystème de l'ESS. Les travaux produits répondent aux enjeux identifiés par les structures du territoire et permettent de développer des formations adéquates.

Bordeaux Métropole pourra exprimer des besoins de recherche ou d'expertise auprès de la Chaire Terr'ESS sur des sujets ESS en lien avec l'écosystème ESS local ou issus d'une problématique de politique publique impliquant l'ESS.

Développer la formation en ingénierie de projet territorial de l'ESS

La Chaire s'appuie sur une offre de master reconnue :

- le master « Économie sociale et solidaire et innovation sociale » (ESSIS), ouvert à l'apprentissage, en formation initiale depuis 2012,
- le master « Stratégies, territoires et projets innovants dans l'économie sociale et solidaire » (STPI-ESS), en partenariat avec le CNAM Nouvelle-Aquitaine et la Chaire économie solidaire du CNAM en formation continue depuis 2018.

Elle a pour objectif de favoriser les actions de formation au plus près des besoins par l'observation des métiers et des compétences de l'ESS puis en développant des modules de formation adaptées aux besoins des acteurs et actrices de l'ESS, porteurs et porteuses de projet, ou personnes engagées dans l'action publique.

Elle développe l'accès aux formations certifiantes et diplômantes de Sciences Po Bordeaux pour les publics éloignés des critères de sélection classiques de l'école et renforcer l'ancrage des formations de Sciences Po dans l'écosystème de l'ESS.

Bordeaux Métropole informera régulièrement la Chaire des opportunités en matière de missions/sujets ESS en lien avec sa politique de développement économique, à savoir des opportunités de stages et alternance en cohérence avec le projet professionnel des étudiants.

Contribuer et animer le débat public sur les questions qui traversent l'ESS

A travers ses actions, la Chaire se donne pour objectif de contribuer au débat public par :

- l'animation d'une communauté d'acteurs pluridisciplinaires.
- l'organisation ou l'accueil d'évènements et débats en lien avec l'ESS ou l'innovation sociale.
- la publication de notes, mémoires, et la diffusion d'interviews d'acteurs qui font l'ESS sur leur territoire.

Chaque année, l'IEP de Bordeaux proposera un plan d'actions annuel des activités de la Chaire TerrESS intégrant les axes de coopérations précis avec Bordeaux Métropole (*à titre d'exemple : animation ou co-animation de temps de sensibilisation à l'innovation sociale ou l'innovation territoriale – accueil de stagiaires de Science Po Bordeaux – participation de Bordeaux Métropole à des soutenances / jury de stages ou de projets tutorés – alimentation de la Chaire à des travaux portés par Bordeaux Métropole (foncier et ESS...), mobilisation de chercheurs, accueil d'évènements de la Chaire au sein des locaux de Bordeaux Métropole...*).

Pilotage et suivi de la convention de partenariat

Bordeaux Métropole participera au Comité de Pilotage organisé par la Chaire TerrESS qui sera organisé 3 fois par an.

Par ailleurs, des échanges techniques réguliers entre les services de Bordeaux Métropole (Direction du développement économique : Centre économie sociale et solidaire et Cellule d'appui

aux innovations et aux transitions) et les équipes de la Chaire Terr'ESS et de l'IEP de Bordeaux, seront organisés pour assurer un suivi de la convention et des actions conclues entre les deux parties.

Un point global annuel de suivi de la convention visant à faire un point sur les actions de l'année écoulée et un travail sur la définition des objectifs de l'année à venir.

Soutien de Bordeaux Métropole

Dans le cadre de ce partenariat, Bordeaux Métropole contribuera chaque année financièrement au fonctionnement de la Chaire Terr'ESS via une cotisation annuelle d'un montant prévisionnel de 10 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n°2021-603 du 25 novembre 2021 adoptant le Schéma de développement économique métropolitain

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la Chaire Terr'ESS de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux joue un rôle pivot dans le monde de la recherche en matière d'économie sociale et solidaire et d'innovation sociale, et qu'elle participe à leur développement sur le territoire métropolitain,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la cotisation de Bordeaux Métropole à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux pour les années 2024 - 2025 et 2026 d'un montant de 10 000 € par an.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention de partenariat pluriannuelle pour les années 2024 à 2026 ci-annexée et tout acte afférent.

Article 3 : de verser à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux la cotisation annuelle en 2024 - 2025 et 2026 d'un montant prévisionnel de 10 000 € sur présentation d'un appel à cotisation transmis par l'organisme.

Article 4 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal des exercices 2024-2025 et 2026 sous réserve du vote des budgets correspondants, chapitre 011, article 6281.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Monsieur POUTOU;

Contre : Monsieur MORISSET

Ne prend pas part au vote : Madame RAMI, Monsieur SAINT-PASTEUR

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 1 décembre 2023

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 8 DÉCEMBRE 2023	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Alain GARNIER
DATE DE MISE EN LIGNE : 8 DÉCEMBRE 2023	